

ECRIRE L'HISTOIRE SALESIENNE EN AFRIQUE. QUELQUES QUESTIONS AU PLAN PEDAGOGIQUE, LOGISTIQUE ET METHODOLOGIQUE

*Marcel Verhulst**

Introduction

Trois genres de problèmes me semblent se poser dans le domaine qui nous intéresse ici:

- le problème de la formation des salésiens à *l'intérêt pour l'histoire* (civile, ecclésiastique, salésienne) et, par ce biais, au *sens historique* nécessaire quand on traite de n'importe quelle affaire d'importance au niveau des provinces et des maisons salésiennes.
- le problème logistique, qui implique les questions concernant la conservation, le classement et le catalogage de la documentation, ainsi que la création d'instruments de recherche¹.
- le problème méthodologique, que nous abordons en formulant quelques avertissements sur la manière d'utiliser les documents d'archives, en soulignant la pluralité des méthodes de recherche.

1. Le manque d'intérêt pour l'histoire et le faible sens historique chez les confrères

1. Mon impression générale est que, parmi les SDB en Afrique et peut-être aussi ailleurs, il y a relativement peu d'intérêt pour l'histoire, ce qui veut dire qu'on fait peu d'effort pour conserver la mémoire du passé², écrire l'histoire, et l'étudier. Aux yeux de la grande majorité des confrères, s'occuper de l'histoire est

* Marcel Verhulst est salésien de don Bosco et enseigne l'histoire et la spiritualité salésienne dans les deux centres de formation de l'AFC (en République Démocratique du Congo).

¹ Nous nous limitons à parler de la documentation *écrite* qui concerne les salésiens SDB (manuscrits, photocopiés, imprimés) puisque le père Léon Verbeek parlera d'autres sortes de documentation (orale, figurative, etc.) et aussi de l'importance des sources extra-salésiennes, c'est-à-dire les sources civiles et ecclésiastiques.

² Au niveau local, par ex., il est difficile de motiver le directeur ou un autre confrère à rédiger la chronique: "A quoi cela sert-il?" est la question qu'on entend souvent.

une perte de temps, du folklore, un culte du passé inutile pour ce qu'on a à faire dans le présent. Cette attitude contraste avec le sens historique qu'avaient – à leur temps – don Bosco et les premiers salésiens, comme l'a signalé don Ceria dans les *Memorie Biografiche*: “La Congrégation qui avait pris sa place dans le monde, avait le sentiment d'avoir, pour ainsi dire, fait son entrée dans l'histoire et que l'histoire, il ne suffit pas de la faire, mais il faut aussi l'écrire”³.

2. Ce constat est lourd de conséquences: il entraîne un manque de “sens historique” dans le traitement des affaires d'une certaine importance. C'est souvent comme si la province (la maison, l'œuvre, l'activité...) commençait, à chaque fois, *aujourd'hui* avec celui qui en est le responsable. Une preuve en est qu'un responsable peut facilement ne pas s'intéresser à ce que ses prédécesseurs ont réalisé, ni aux raisons pourquoi ils ont pris telle ou telle décision. Dans l'étude des questions *actuelles* de la province – que ce soit aux réunions du conseil provincial ou des directeurs, aux chapitres provinciaux ou dans les commissions – tandis que ce serait la chose la plus normale d'étudier la genèse et l'évolution de certains problèmes – souvent on néglige cette dimension et, par conséquent, on répète les erreurs du passé⁴ ou on tourne en rond sans faire du réel progrès dans leur solution. Cette situation, nous semble-t-il, n'est pas en premier lieu dû à un manque de moyens et de méthodes de recherche, mais à une lacune d'éducation et de formation.

2. Le problème logistique de l'accès aux sources

Un deuxième problème est celui d'une difficulté d'accès aux sources, ce qui est évidemment la première condition pour faire des recherches historiques. Cela suppose la conservation, le classement et le catalogage des pièces archivistiques, ainsi que la publication de bibliographies des sources imprimées.

1. Un des grands défis à affronter en priorité en Afrique salésienne, me semble-t-il, est celui de l'archivage de la documentation, qui est normalement “une” des multiples tâches des secrétaires provinciaux⁵. Mais, ils ne sont souvent ni préparés, ni même motivés, à le faire. Il se fait aussi qu'ils ont bien d'autres tâches dans la maison provinciale et en dehors d'elle. Par conséquent, ils sont portés à se limiter à leurs tâches administratives tandis que l'archivage de la documentation leur apparaît comme un devoir secondaire, pour ne pas dire négligeable. Pourtant, comme l'a dit don Maraccani qui était à l'époque secrétaire général de la Congrégation:

³ MB XII 56.

⁴ Cf la pensée souvent citée de l'écrivain-philosophe Georges Santayana: “Celui qui ne se souvient pas de son passé est condamné à le revivre.

⁵ Cf les *Règlements Généraux* et le *Manuel administratif et juridique de la Congrégation*.

“le secrétaire [provincial] doit avoir de la circonspection et de l’initiative et se soucier de tout ce qui peut servir à étoffer la documentation de la province, en vue de l’histoire, et pour transmettre au centre [= à la Maison Généralice] les nouvelles et les documents, afin qu’ils puissent devenir le patrimoine de tous”⁶.

D’ailleurs, d’après lui, sa tâche s’étend même au niveau local:

“Au plan local, c’est au directeur (comme premier responsable)⁷ qu’est confié le choix – éventuel – de ceux qui ont à tenir la chronique, les archives (cf Règl. 178), la bibliothèque. Mais le secrétaire provincial a certainement son rôle à jouer au plan local aussi, ne fût-ce que pour *stimuler* la récolte et la conservation de la documentation, ainsi que – de façon opportune et selon les directives du provincial – pour faire l’un ou l’autre contrôle de l’état de la documentation locale”⁸.

Vu les défaillances à ce niveau, il faudrait réfléchir s’il ne convient pas de créer la figure de l’*archiviste provincial* comme semble d’ailleurs le suggérer le même don Maracani:

“Dans certains cas, surtout lorsque les archives historiques ont de vastes proportions, l’archiviste⁹ pourra être différent du secrétaire provincial”; mais, ajoute-t-il: “cela ne dispense pas le secrétaire de veiller en particulier et avec soin sur la documentation de la province”¹⁰.

A mon avis, il faudrait être plus conséquent sur ce point: si l’on exige que le secrétaire s’en occupe, il faut le libérer de trop de tâches secondaires qui occupent son temps, puis vérifier s’il trouve un minimum du goût dans ce travail d’archivage et de classement. Si ce n’est pas le cas, qu’on nomme carrément un archiviste à côte de lui.

De plus, il faudra *équiper* les archives en commençant par leur accorder un local *spacieux et climatisé*¹¹, avec un bureau de travail pour l’archiviste. Nos ar-

⁶ *Documentation historique et archives*, in ACG 351 (1995) 43.

⁷ Notons que, depuis de nombreuses années, en AFC, les directeurs ne publient plus les lettres mortuaires des confrères défunts, comme il est exigé dans l’art. 177 des *Règlements Généraux*, et comme c’était la pratique en AFC jusque dans les années 1970. Je n’ai pas trouvé des reproches sur ce point dans les rapports des provinciaux ou des visiteurs canoniques. Est-ce un article tombé en désuétude dans la Congrégation, ou faut-il le faire appliquer? Toutefois, en AFC, on y a suppléé de diverses manières, par ex. en publiant un aperçu biographique dans le *Bulletin salésien*, ou dans les nouvelles de la province (I.S.A.) profitant de l’homélie et de quelques témoignages donnés lors des funérailles.

⁸ *Ibid.*

⁹ A l’archiviste, on pourrait aussi confier la tâche de rédiger une chronique provinciale annuelle (une sorte de synthèse des événements principaux qui ont marqué l’année en cours, comme on le fait chez les FMA), et le contrôle des archives locales des maisons (œuvres) qui me semblent négligées.

¹⁰ *Documentation historique et archives*, in ACG 351 (1995) 43.

¹¹ Comme l’a bien dit don Maracani: “Pour les archives, il faut tout d’abord un local adapté, où le matériel puisse bien se conserver (compte tenu des conditions de

chives actuelles (en AFC tout au moins) ne sont qu'un dépôt où l'on *dépose* les documents, les revues, les livres (etc.), bien davantage pour s'en débarrasser que pour les conserver de manière digne en vue d'études historiques dans l'avenir. Sans bien s'en rendre compte, c'est une manière de mépriser l'histoire et le travail de recherche historique. Evidemment, créer un local des archives bien équipé demande un investissement et donc des moyens financiers de la part de la province. Il est donc nécessaire que le provincial, le conseil provincial, spécialement l'économiste provincial s'intéressent au problème des équipements nécessaires.

2. Concernant la documentation archivistique, précisons d'abord de quoi l'on parle. Par "archive" (ou "pièce d'archive") on entend d'habitude tout document *ancien* (*archeion*) existant à l'état brut, non travaillé ou non décortiqué.

Pour consulter des dépôts d'archives d'une certaine ampleur, on doit normalement disposer d'un *catalogue* ou, au moins, d'un *inventaire*. En AFC, on dispose seulement d'un inventaire que deux secrétaires provinciaux successifs ont confectionné: *Inventaire des archives de la Province d'Afrique Centrale*. La dernière édition date de 2006 et compte 12 pages¹².

Quelle est l'utilité des archives salésiennes? Pour les recherches que j'ai faites en histoire de la province d'AFC, j'ai expérimenté que les documents suivants sont les plus utiles:

- les correspondances du supérieur religieux du Congo (délégué, puis provincial) et les procès-verbaux des réunions du conseil provincial: mais ce genre de documents confidentiels n'est accessible aux historiens qu'après un long délai, sauf avec la permission du provincial.
- cependant, on peut souvent connaître les grandes décisions émanant du conseil provincial par les "circulaires" du supérieur religieux. Parfois, elles ont été commentées et expliquées dans le bulletin de liaison (*notiziario*) de la province, appelé "I.S.A."¹³ et dans les comptes-rendus des réunions des directeurs;
- les documents ayant trait aux visites canoniques ordinaires et extraordinaires;
- les procès-verbaux et les actes des chapitres provinciaux;
- les rapports des commissions provinciales;
- les chroniques des maisons.

température et d'humidité), et dont l'accès soit facile pour des recherches éventuelles. Cela vaut aussi pour les archives provinciales [...]. Je crois utile de citer un avertissement donné à l'époque par le père Ricaldone: «Le matériel destiné aux archives, écrivait-il, ne cessera d'augmenter au fil du temps et du développement de chaque institut. Il faut donc être prévoyants et ne pas lésiner sur l'espace» (*Actes*, n° 120, p. 287), [*ibid.*, p. 44].

¹² On utilise le sigle ASL (Archives Salésiennes Lubumbashi) pour désigner nos archives.

¹³ Sigle pour "Informations Salésiennes Africaines".

- les listes du personnel et les annuaires (généraux et provinciaux), utiles pour connaître les affectations et les fonctions des confrères, mais aussi pour faire des statistiques¹⁴;
- les articles publiés par les confrères dans le bulletin de liaison de la province (I.S.A.) et dans le *Bulletin Salésien* d'AFC;
- les lettres mortuaires et les articles commémoratifs publiés en I.S.A.

3. Concernant la publication d'instruments de recherche, en AFC, nous avons la chance de disposer d'une bibliographie¹⁵ publiée par le père Léon Verbeek (déjà en deuxième édition): *Les Salésiens de l'Afrique Centrale. Bibliographie 1911-1996*. (= ISS – Bibliografia, 3). Roma, LAS 1998, 239 p. La bibliographie du père Léon Verbeek mentionne la majeure partie¹⁶ des publications des SDB et FMA, ainsi que celles d'autres auteurs (non salésiens) sur l'œuvre salésienne en Afrique Centrale. Citons les grandes parties de cette bibliographie, avec quelques exemples de genres de publications:

- les sources officielles (ayant trait au Congo): par ex. les normes, rapports, annuaires, statistiques (etc.) publiés par le Saint-Siège (par ex. la Congrégation de la Propagation de la Foi), par la hiérarchie de l'Église du Congo, par le Ministère de l'Enseignement national, par le Bureau de l'enseignement catholique, etc.
- les articles parus dans les journaux locaux: par ex. *L'essor du Congo*, *L'essor du Katanga...*
- les publications périodiques *des* et (*sur*) des SDB et des FMA, concernant les œuvres et les activités salésiennes d'AFC, publiées en ANS ou dans les différents bulletins salésiens et missionnaires de différents pays. On peut citer en particulier: *Echo des missions salésiennes de Don Bosco au Katanga* qui a paru de 1930 à 1940, et "I.S.A.": le bulletin de liaison entre confrères d'AFC qui a commencé à paraître de 1959 jusqu'à nos jours.
- les publications non périodiques: par ex. le livre de Pierre Ferraris, *Une excursion au Katanga (Congo Belge)*. Liège 1918; Joseph Sak, *Monographie des missions salésiennes au Congo-Belge*. Elisabethville, 1924; Augustin Auffray, *En pleine brousse équatoriale*. Turin 1926: sur l'origine et l'évolution de l'œuvre salésienne au Congo Belge; L. Verbeek, *Mouvements religieux dans la région de Sakania (1925-1931)*, in *Enquêtes et documents d'histoire africaine*, n. 5. Louvain-la-Neuve, Université Catholique de Louvain, Centre d'Histoire de l'Afrique, 1983, XIV – 170 p., etc.
- les mémoires non publiés: par ex. les mémoires de fin de cycle (graduat, licence, doctorat). Citons comme exemple celui de E. Kisona Mumba, *La*

¹⁴ Tout en sachant que, dans les Annuaires, il y a aussi des erreurs, ainsi que des mutations non mentionnées.

¹⁵ Un travail indispensable à entreprendre dans toutes les provinces d'Afrique.

¹⁶ Il y a évidemment des publications qui sont devenues introuvables.

contribution des missionnaires salésiens à l'enseignement professionnel et technique dans le Haut-Katanga Industriel (1912-1978). III – 85 pages.

4. La documentation imprimée sur l'AFC est accessible en plusieurs bibliothèques: celles du Provincialat de l'AFC, de l'Institut de Philosophie de Kansebula, et de l'Institut de Théologie Saint François de Sales (le "Theologicum") de Lubumbashi; celle appelée "Salesiaanse Bibliotheek" à Oud-Heverlee (Belgique), et partiellement aussi en celles de l'UPS et de la Maison Généralice.

Pour "contextualiser" les événements de l'AFC (Congo Belge/Zaire/Rép. Dém. du Congo), le chercheur peut se servir de la vaste documentation (livres, revues, pièces d'archives) existante au *Centre de Documentation sur le Katanga et les régions avoisinantes* (CEDEKA en sigle), créé à l'Institut de Théologie Saint François de Sales de Lubumbashi, par les soins du père Jean-Luc Vande Kerkhove.

3. Quelques considérations sur la méthode historique à appliquer

1. L'histoire veut aujourd'hui être une science, ou du moins un "savoir critique" sur le passé qui satisfait à plusieurs exigences, en premier lieu celle de fonder toutes les affirmations sur des sources dûment vérifiées quant à leur authenticité et leur originalité.

Quelles sources? Personnellement, je me suis le plus souvent basé sur des pièces d'archives, plus que sur des livres et des articles de revues, afin de ne pas répéter ce que d'autres avaient déjà dit et en vue d'apporter de nouvelles connaissances. Seulement quand il y avait des lacunes dans la documentation écrite, j'ai recouru à la *tradition orale* (la mémoire collective) et aux *témoins encore vivants*. Une préférence pour la documentation écrite n'est peut-être pas tout à fait justifiée dans la mesure où il faut reconnaître l'importance de tout genre de source qu'elle soit écrite, orale, ou photographique. *Ma préférence pour la documentation écrite* est liée à des raisons de faisabilité: les enquêtes sur la tradition orale et les interviews de témoins vivants ne sont pas faciles à faire compte tenu qu'il faut faire des voyages d'enquête (des déplacements), avoir le temps matériel pour le faire, disposer de certains moyens logistiques et financiers.

2. A priori, il est *impossible d'établir une liste exhaustive des documents utiles* par rapport aux sujets qu'on a à traiter quand on écrit l'histoire d'une province. En fait, *tout* document qui a le moindre lien avec les faits à étudier, est utile à consulter, car il se peut qu'il contienne une information précieuse qu'on ne trouve pas dans les documents ordinaires. Il ne faut donc jamais consulter un seul type de documents et négliger, ou exclure d'avance, certains documents par un préjugé négatif.

3. Disposer de multiples témoignages authentiques sur le passé ne suffit pas; il faut les *interpréter et les confronter* pour détecter la vérité des choses. Dans ce sens, l'emploi de sources archivistiques n'assure pas la découverte d'une sorte de vérité historique immédiate, car une archive (ou un document d'archive) n'est

jamais un reflet direct de la réalité. Celui qui l'a rédigé a déjà fait une interprétation de la réalité. Il est donc important de retrouver derrière l'archive "la situation qui l'a produite"¹⁷, car *un document d'archive n'est jamais un "donné pur" où l'on pourrait faire abstraction de l'auteur* qui lui a donné naissance avec sa vision des choses.

4. On ne peut pas non plus faire abstraction de l'intention du *conservateur* du document qui, pour certaines raisons, a cru bon de le conserver. Avant de l'utiliser, il faut chercher à savoir comment le document a pu devenir source d'information. Notons que l'acte de conserver, de classer et de cataloguer un document est un acte sélectif, car d'autres documents (sur les mêmes événements) ont pu exister, mais n'ont pas été conservés parce que jugés gênants ou tout simplement insignifiants, même si aujourd'hui, de notre point de vue, ils seraient jugés très importants. Il importe donc de savoir pourquoi (ou à quel titre) on a retenu tel ou tel document digne d'être conservé¹⁸. Ceci dit, il ne faudrait pas tomber dans une méfiance exagérée comme quoi les documents d'archives seraient principalement conservés à titre apologétique. Il s'agit seulement de se réaliser qu'ils ont été *conservés pour certaines raisons*, ce qui n'est pas indifférent pour comprendre le sens d'un document¹⁹.

5. L'historien doit *fournir les preuves de ses affirmations* face aux lecteurs et donner toutes les références nécessaires dans les notes infrapaginales qui servent également à donner des explications plus détaillées (les notes historiques) sur certains éléments qu'on ne peut pas traiter dans le corps du texte pour ne pas l'alourdir et rendre la lecture trop pesante, la lecture des notes restant facultative selon que le lecteur est intéressé (ou non) à l'une ou l'autre affirmation.

6. Une autre question est celle de *la pluralité des approches historiques*. Il n'y a pas qu'une seule manière d'écrire l'histoire. C'est pourquoi, tout au long des siècles, nous trouvons divers courants historiographiques. Il y a une grande variété de modalités, d'approches, d'options, selon que l'historien se sert de telles ou telles sciences auxiliaires, de tel ou tel genre de documents, dont il fait une lecture (parmi d'autres types de lecture possibles). Or, chaque type de lecture dépend de la préparation académique de l'historien et (avant cela) de sa formation humaine particulière et de ses intérêts vitaux. Si dans le passé, l'historien se limitait souvent à traiter des thèmes qui surgissaient naturellement d'une lecture attentive de la documentation, aujourd'hui, la tendance est de partir de questions (problèmes) que l'on se pose dans le propre milieu

¹⁷ Le *Sitz im Leben* comme l'appellent les Allemands.

¹⁸ Michel NAEPELS, *Contextualiser les archives missionnaires: quelques remarques méthodologiques*, in "Ateliers d'anthropologie. Revue éditée par le laboratoire d'ethnologie et de sociologie comparative" 32 (2008) 1-4, sur le site: <http://ateliers.Revues.org>; site consulté le 10/07/2011.

¹⁹ *Ibid.*, p. 6.

de l'historien au sujet de ce passé et de s'interroger comment les acteurs du passé les ont résolues...

Dans mes essais biographiques, j'ai voulu présenter les personnages (les six premiers missionnaires salésiens, les provinciaux, etc.) comme de personnes réelles, sans idéalisation, en mettant en lumière que chacun d'eux a eu un rôle différent et original à jouer, avec d'inévitables limites et défaillances. Je suis convaincu que l'histoire est principalement faite par des hommes qui font leurs choix libres malgré le caractère conditionnant du contexte dans lequel ils vivent. Il importe de souligner les options que font les acteurs qu'on met en scène, ainsi que leur interaction avec l'entourage. C'est aussi, me semble-t-il, la qualité de leur vie intérieure qui a rendu fécondes leurs actions.

Dans ma manière de développer l'histoire de la province d'AFC, mon attention s'est tournée vers les œuvres et les grands secteurs d'activité, ainsi que vers les décisions stratégiques prises dans les domaines d'animation, de formation et de gouvernement de cette province.

J'estime que quelques sujets (thèmes) seraient encore à étudier davantage. On peut citer: les relations avec les autorités civiles et politiques: c'est-à-dire la relation *triangulaire* entre la Congrégation (province) salésienne, l'église locale, et la société civile et politique; l'influence sociale que les salésiens ont eue au Congo par le biais des anciens élèves, des Coopérateurs salésiens, etc.; la formation dispensée chez les salésiens au plan religieux, pastoral pédagogique, missionnaire, professionnel, et les résultats positifs (ou négatifs) qu'elle a donnés; comment on a appliqué le système préventif de don Bosco. Certains secteurs d'activité seraient à étudier plus à fond: les centres pour enfants et jeunes à risque, les écoles (collèges, écoles techniques, centres professionnels), les paroisses confiées aux salésiens, les mouvements des jeunes dont les SDB ont pris la direction²⁰, la pastorale des jeunes, le sport et les activités extrascolaires²¹. Au niveau des écoles, on pourrait faire des recherches sur la pédagogie et la didactique appliquée, les relations salésiens-collaborateurs laïcs, les relations avec les parents. Enfin, on pourrait approfondir les différences de la vie salésienne selon les milieux (sociologiques) d'implantation en R.D. du Congo: au Katanga, au Kasai, à Kinshasa, à Goma...

Pour ce qui regarde l'histoire de l'œuvre salésienne en R. D. du Congo: d'un côté, l'œuvre salésienne reflète l'histoire du pays comme dans un miroir ; mais ce rôle n'a pas été que passif. Les salésiens ont été des "acteurs" qui ont influencé le milieu à travers leurs très nombreux anciens élèves, les Coopérateurs salésiens, les collaborateurs laïcs. La présence des SDB a eu un impact réel sur le milieu social et beaucoup d'observateurs extérieurs le reconnaissent. Au moins pendant les premiers cinquante ans d'existence de la ville de Lubumbashi (autrefois appelée Elisabethville) il est incontestable que les Salésiens – avec les Bénédictins,

²⁰ Par ex. le Kiro, au moins au niveau de la ville de Lubumbashi.

²¹ Par ex. les *Jeux salésiens* organisés chaque année à Lubumbashi; les nombreux patros et plaines de jeux que les SDB et FMA ont organisés.

les Sœurs de la Charité, les Méthodistes (avec d'autres groupes) – ont en quelque sorte façonné la vie socioculturelle de cette ville²².

7. Il faut tenir compte de la tendance actuelle (qui est bonne, me semble-t-il) d'*écrire pour un plus vaste public*, et cela se justifie dans la mesure où l'histoire salésienne fait partie de l'histoire de l'Eglise, et celle-ci de l'histoire civile du pays où les SDB, avec les autres branches de la Famille salésienne, se sont insérés. J'estime que j'en ai tenu compte.

Conclusions

Pour terminer, j'aimerais formuler quelques *recommandations pour l'avenir*, à présenter éventuellement à la prochaine réunion de la CIVAM (Conférence des Provinces et Quasi-provinces d'Afrique et de Madagascar) afin de sensibiliser les provinciaux à prendre à cœur un secteur de la vie provinciale qui, si je ne me trompe, reste encore fort négligé ou en arrière par rapport à d'autres secteurs en cette partie du monde salésien: celui des archives, des musées et des bibliothèques salésiennes.

1. A cet effet, il sera nécessaire que les provinciaux prévoient du *personnel* et des *moyens* (logistiques et financiers); qu'ils sensibilisent les secrétaires provinciaux et les directeurs des maisons afin de faire archiver (sauvegarder et classer) la documentation. Il faut veiller à ce que les secrétaires provinciaux et les directeurs n'oublient pas de conserver des copies (au moins 2-3) des livres, revues, bulletins, dépliants (etc.) produits par les salésiens en chaque province.

2. Le problème des archives et de la documentation se présente avec plus acuité au niveau local dans la mesure où ce sont les directeurs qui en sont pratiquement les seuls responsables et qu'ils n'ont peut-être, ni le goût, ni le souci de s'occuper des archives et de toute autre documentation qui concerne la maison. Il est à vérifier s'ils prennent encore soin de la rédaction de la chronique de la maison; ce qui dépend naturellement beaucoup du confrère à qui le directeur le confie, s'il ne le fait pas lui-même. Bref, il faut s'interroger sur la conservation de tous documents qui regardent la communauté, ainsi que les œuvres et les activités dont celle-ci est responsable.

3. N'oublions pas non plus de penser aux *archives personnelles* des salésiens (lettres envoyées et reçues, photos et documents de tout genre) qui, normalement, à la mort d'un confrère, devraient être classées aux archives provinciales. En certains cas, le confrère peut avoir constitué une documentation de grande valeur²³.

²² Par le grand nombre d'anciens élèves, cette influence s'est d'ailleurs étendue bien au-delà de cette ville, dans la province du Katanga et dans d'autres grandes villes du pays.

²³ Par ex. le père Léon garde dans ses archives personnelles divers *révélés de vie* qu'il a autrefois enregistrés et qui traitent de l'histoire de certains salésiens et de quelques maisons.

4. Il paraît qu'il y a un sérieux problème concernant l'archivage des documents numériques (les nombreuses correspondances par e-mail notamment) qui peuvent facilement disparaître comme de la fumée. De cette façon, des pans d'histoire risquent d'échapper aux futurs historiens et personne ne pourra encore les reconstituer. Il convient probablement de donner des directives plus concrètes et précises à ce sujet.

5. Pour stimuler le "sens historique" chez les Salésiens d'une province, on peut envisager de donner un cours d'histoire de la province au noviciat, de former à l'application de la méthode historique²⁴ au post-noviciat, d'étudier le développement du charisme salésien dans la région, en théologie.

6. Enfin, je suppose que l'écriture de l'histoire salésienne d'Afrique est encore en grande partie à commencer. Dans ce sens, des échanges (via Internet) entre historiens (professionnels et autodidactes) seront bénéfiques pour s'encourager mutuellement.

Moi-même, j'ai fait une collection de documents biographiques (copies de lettres mortuaires, interviews, images mortuaires, etc.) en rapport avec plusieurs salésiens défunts de l'AFC. En fonction de l'écriture de l'histoire de la province de l'AFC, j'ai rassemblé une documentation sur les mandats des divers provinciaux de l'AFC.

²⁴ Peut-être avec quelques notions d'archivistique.